

Projet de renouvellement urbain

DOSSIER DE CONCERTATION PRÉALABLE
Vaulx-en-Velin La Grande Île

Table des matières

Information et concertation sur le projet urbain Vaulx-en-Velin la Grande Île	4
Présentation du territoire	6
Évolution urbaine de la Grande île (1990 - 2017)	9
Constats urbains (1990) :	
Les principaux dysfonctionnements repérés	10
Premières opérations de rénovation urbaine (1990 - 2005)	12
Conforter le centre ville et amorcer la transformation urbaine du Grand Ensemble (2005 - 2012)	14
Grappinière, Verchères et ZAC Hôtel de Ville : un cadre de vie rénové et attractif	16
Le projet urbain (2018 - 2030)	19
Quels enjeux et objectifs pour Le projet urbain 2018 - 2030 ?	20
Mieux arimer la grande île à l'agglomération	22
Poursuivre le maillage urbain et la valorisation du paysage	24
Continuum universitaire : Le campus de la grande île	26
De nouveaux équipements et aménagements publics structurants	28
Développer la dynamique économique locale	30
Des logements diversifiés et écologiquement performants	32

MODALITÉS D'INFORMATION ET DE CONCERTATION SUR LE PROJET URBAIN VAULX-EN-VELIN LA GRANDE ÎLE

Le renouvellement urbain du secteur de la Grande Île est un des projets phares de l'agglomération lyonnaise. Une étape cruciale se profile avec le NPNRU (Nouveau Projet de Renouvellement Urbain) 2018 - 2030 qui doit associer étroitement les habitants à la transformation de leur quartier. La loi Lamy du 21 février 2014 offre un cadre nouveau pour le développement d'une concertation réelle.

En application de cette loi, la Métropole de Lyon, pilote du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) à l'échelle de l'agglomération de Lyon, a l'obligation d'ouvrir une concertation réglementaire sur le projet de renouvellement urbain de Vaulx-en-Velin. Le Conseil de la Métropole de Lyon a ainsi délibéré le 22 mai 2017 pour ouvrir cette concertation qui devra se clore au plus tard à la date de signature du NPNRU, prévue courant 2018.

Pour satisfaire aux obligations réglementaires de la loi Lamy et à l'article L 103-2 du code de l'urbanisme, la Métropole de Lyon prévoit :

- 1 - La mise à disposition du public d'un dossier, avec un registre pour le recueil des avis :
 - A la Mairie, place de la Nation à Vaulx-en-Velin
 - Au GPV, 3 avenue Maurice Thorez à Vaulx-en-Velin
 - A la Métropole de Lyon - Direction de la politique de la ville, 79 rue Molière à Lyon 3e

- 2 - Une réunion publique en septembre en présence du Vice-président de la Métropole, du Maire et du représentant de l'État.

Le dossier mis à disposition du public comprendra notamment :
 - Un plan du périmètre de projet soumis à la concertation
 - Un document de présentation générale du secteur de la Grande Île
 - Un document de synthèse des objectifs du projet de renouvellement urbain
 - Un cahier destiné à recueillir les avis

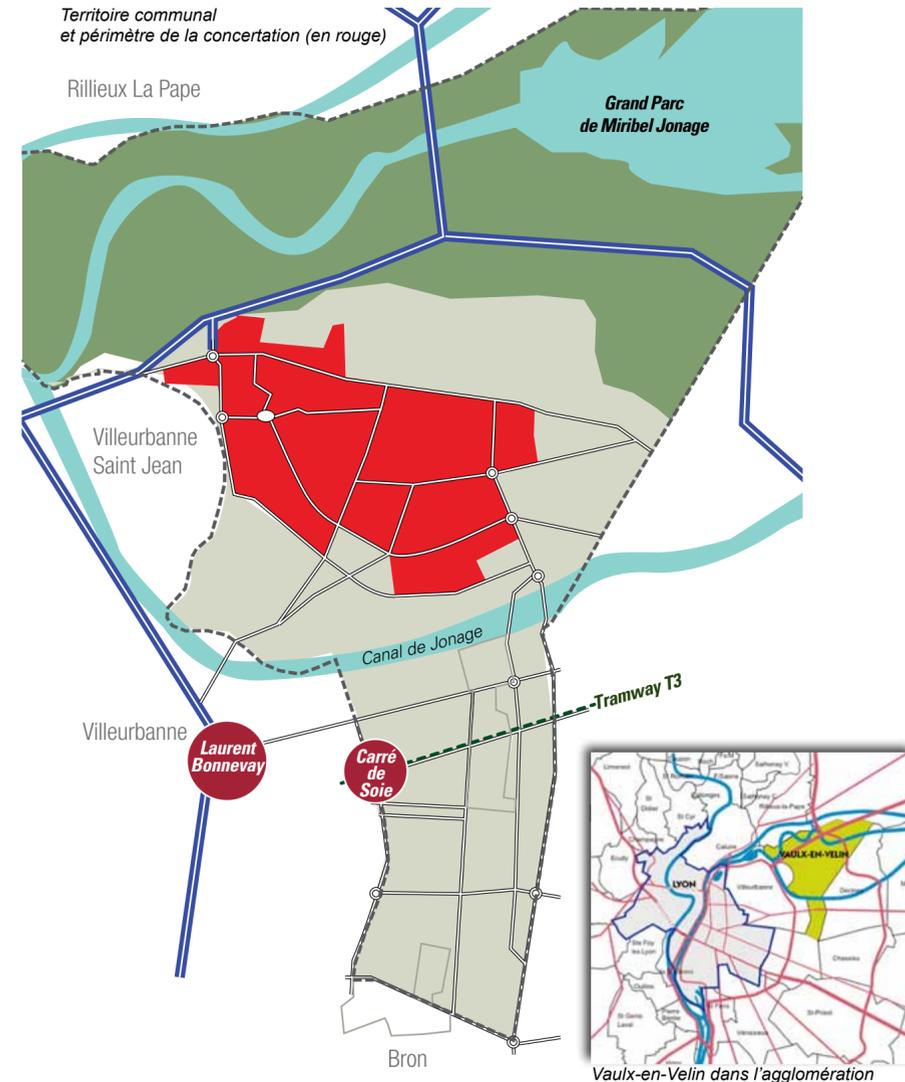
Ces documents seront complétés en tant que de besoin au fur et à mesure de l'avancée des études et des décisions des Comités de Pilotages partenariaux du NPNRU.

Les habitants seront informés par un avis administratif affiché dans les locaux de la Métropole et à la Mairie de Vaulx-en-Velin. Cet avis sera publié dans un journal local 15 jours au moins avant le début de la date effective d'ouverture de la concertation.

Le bilan de la concertation sera présenté, pour approbation, au Conseil de la Métropole au plus tard début 2018.



Atelier de concertation pour la médiathèque maison de quartier



VAULX-EN-VELIN LA GRANDE ÎLE : PÉRIMÈTRE DE LA CONCERTATION SUR LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE



Une histoire marquée par la présence du fleuve et de l'eau

HISTOIRE DE LA COMMUNE

Historiquement agricole et intimement liée au Rhône et à ses crues parfois dévastatrices, la commune de Vaulx-en-Velin, située à l'est de Lyon, s'est fortement urbanisée au fur et à mesure du XXème siècle.

Avec l'usine hydro-électrique de Cusset, un nouvel élan est donné à la commune et à tout l'est lyonnais qui rentre de plein pied dans l'ère industrielle. L'usine de soie artificielle voit ainsi le jour dans les années 1920 et avec elle un nouveau quartier au sud de la commune.

Les années 1970 sont quant à elles marquées par une urbanisation galopante, à l'instar des autres communes de l'est lyonnais. Au nord, la ZUP qui voit le jour répond au schéma fonctionnel qui prévalait alors. En une dizaine d'années, 8300 logements sont construits, organisés en plusieurs quartiers répartis autour d'un nouveau centre-ville. Ce dernier, composé d'un vaste centre commercial sur dalle et d'un nouvel hôtel de ville, supplée le village historique et propose aux nouveaux habitants une nouvelle manière de vivre la ville en termes de centralité, de déplacement, de consommation, ... très marquée par la vision urbaine des années 70.

Mais avec les années 1990, la ville selon ce modèle est en faillite. La crise sociale s'installe, les investissements s'épuisent, les habitants quittent la ville (- 6000 habitants). Décision est alors prise de revenir à la ville traditionnelle : un centre-ville fédérateur, des commerces de proximité, un cadre de vie valorisé, des activités économiques au sein des quartiers, un nouvel habitat diversifié en forme et en statut, ...

Ces efforts, conduits durant deux décennies et grâce aux dispositifs de la politique de la ville, ont permis d'engager la mutation urbaine de la ville. En 2017, la commune a pu retrouver de l'attractivité et avec elle de nouveaux habitants, des activités économiques (20 000 emplois, 2500 entreprises), un parc de logement partiellement diversifié et amélioré, des espaces publics accueillant et un centre-ville refondé et en développement.

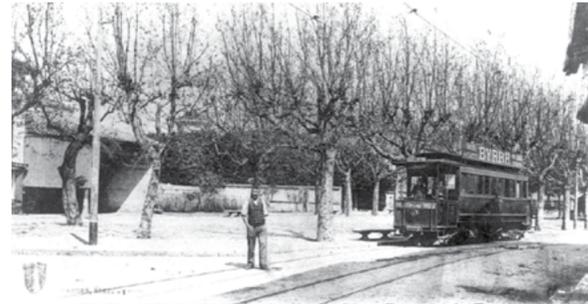
Pour autant, ces indéniables réussites et les atouts d'un territoire à la fois proche de Lyon, dynamique et riche en espaces verts ne peuvent occulter les difficultés qu'éprouvent encore les habitants de ce territoire : un taux d'équipements plus faible qu'ailleurs, une précarité sociale manifeste, un taux de chômage important, ...

Vaulx-en-Velin poursuit donc sa rénovation et s'attelle désormais à la réussite du projet urbain du Mas du Taureau, quartier emblématique de la crise des quartiers et de la politique de la ville et le trait d'union entre un centre-ville en plein essor et les quartiers de la Grande Île, rénovés pour la plupart.

UN TERRITOIRE : LA GRANDE ÎLE

Depuis toujours il faut emprunter un pont pour se rendre au centre de Vaulx-en-Velin : jadis pour enjamber la Rize ou les méandres du Rhône, aujourd'hui pour franchir le canal de Jonage ou le Grand Parc de Miribel Jonage.

La Grande île couvre la partie nord de Vaulx-en-Velin (centre-ville, village, ex ZUP qui a en partie bénéficié de la transformation urbaine et sociale du 1er programme de rénovation urbaine) et le quartier Saint Jean de Villeurbanne (également en rénovation urbaine). Mais il compte également de précieux espaces naturels (Grand Parc, Parc de la Rize, berges du canal, Parc Elsa Triolet), un campus (ENSAL et ENTPE), des zones d'activités génératrices d'emplois où prospèrent entreprises et activités économiques, des espaces agricoles (zone maraîchère) et une présence forte et historique de l'eau : les canaux, le Grand Parc (son plan d'eau, ses zones humides et ses îlots) ainsi qu'une nappe phréatique conséquente et une zone de captage qui fournit l'eau potable à l'ensemble de l'agglomération.



1933. VAULX-en-VELIN (Rhône).- La Grande Place. Terminus du Tramway
Début XIXème : le tramway lyonnais reliait le village de Vaulx-en-Velin



Avec l'usine textile, Vaulx-en-Velin entre dans l'ère industrielle et urbaine

LE QPV (QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE) EN CHIFFRES CLÉS

- Le QPV a été redéfini en 2015 et retenu comme site d'intérêt national
- 21 830 habitants (près de la moitié de la population communale)
- 7 845 logements dont 75% de logements sociaux
- Un taux de chômage de 21% (13% sur l'ensemble de la métropole)
- 37% des plus de 15 ans sortent du système scolaire sans diplôme (18% sur la métropole)

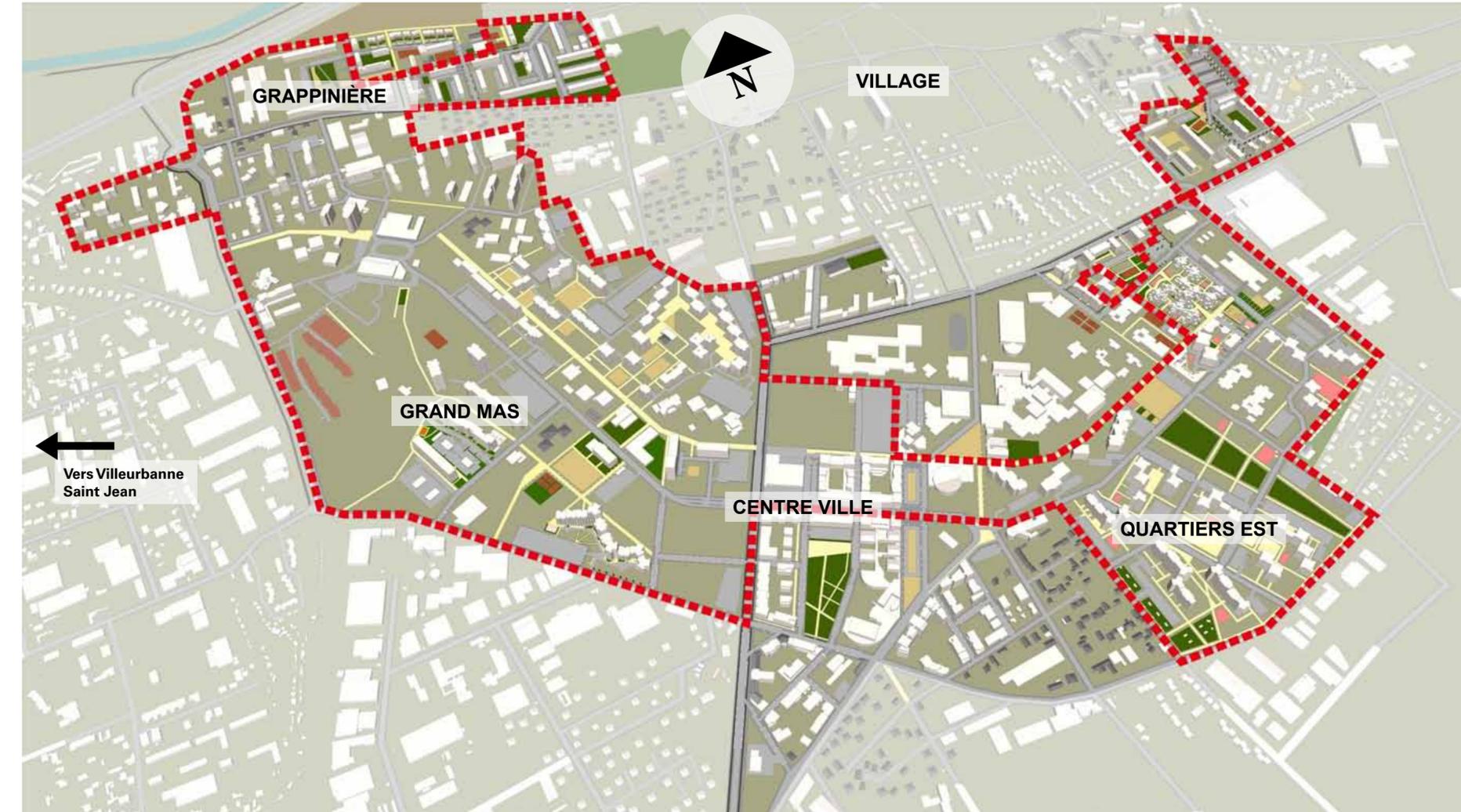


La construction de la ZUP entre le village et le Pont des Planches



Dernière récolte de cardons avant la livraison des immeubles du Mas du Taureau

VAULX-EN-VELIN LA GRANDE ÎLE : PÉRIMÈTRE QPV ET SITUATION À L'ÉTÉ 2017



ÉVOLUTION URBAINE 1990 - 2017



CONSTATS URBAINS (1990) : LES PRINCIPAUX DYSFONCTIONNEMENTS REPÉRÉS



Un centre ville composé d'un centre commercial, d'un nouvel Hôtel de Ville, mais dépourvu de logements.



Des coeurs de quartier peu qualifiés dès leur construction, peu investis par la suite et qui ne sont desservis que par des rues en impasse.



Commerces, équipements publics, services, activités économiques séparés des quartiers résidentiels (ici la place commerçante Guy Môquet)



Un grand ensemble avec des quartiers monofonctionnels et des espaces publics peu cohérents avec les usages d'aujourd'hui.



Un bâti énérgivore, qui s'est rapidement dégradé et qui a perdu en attractivité (25% de logements inoccupés dans certains quartiers)



En périphérie des quartiers résidentiels, de vastes dalles de parking semi enterrées clôturent l'espace et renforcent l'impression d'enclavement.



De grands boulevards surdimensionnés, ici l'avenue Salvador Allende, séparent plus qu'ils ne lient les différents quartiers.

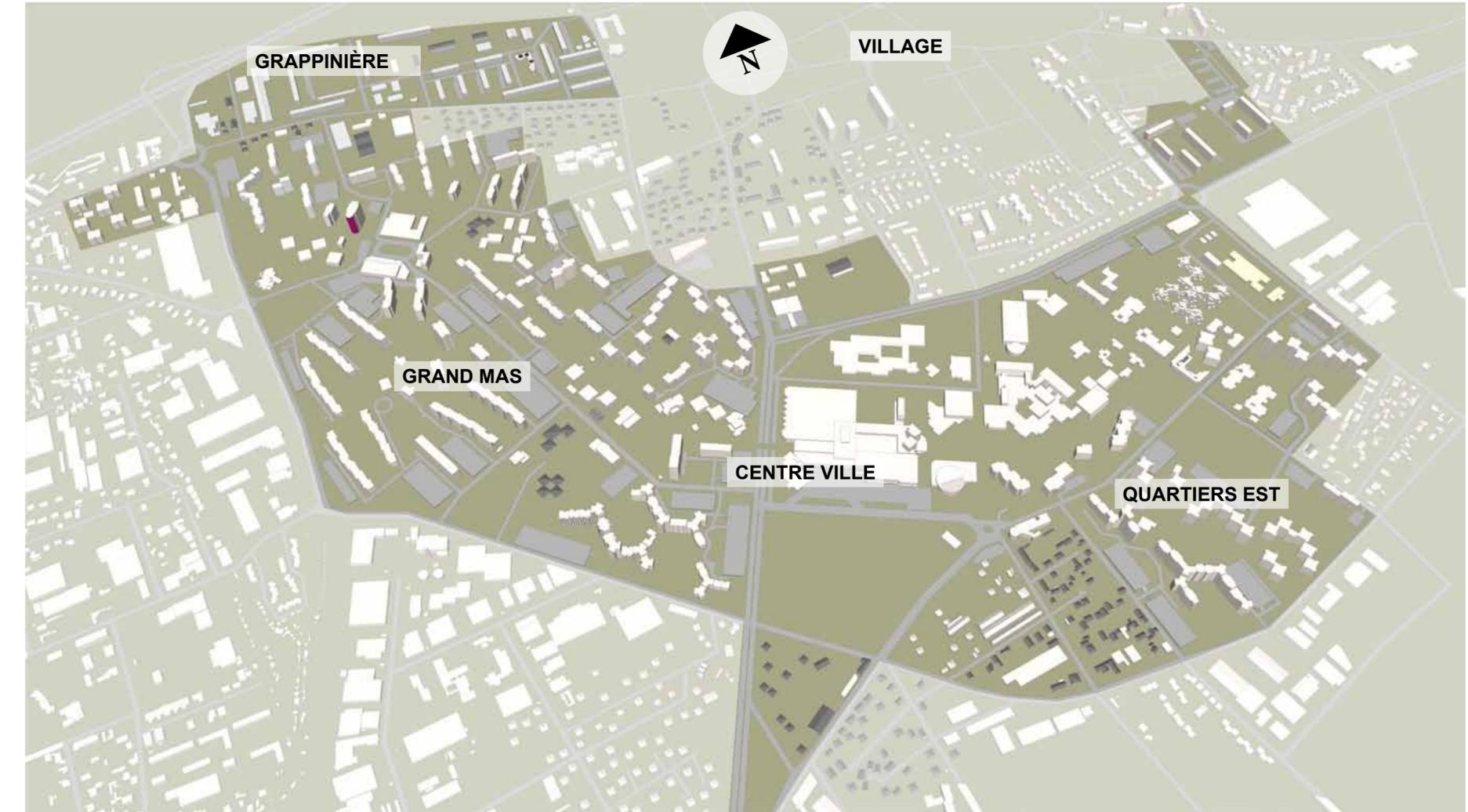


Absence de maillage urbain, de connexions entre les quartiers et de transports en commun. Conséquences : des secteurs enclavés



Des circulations piétonnes peu valorisées, qui évitent les grands espaces publics structurants

VAULX-EN-VELIN LA GRANDE ÎLE : SITUATION EN 1990



PREMIÈRES OPÉRATIONS DE RÉNOVATION URBAINE (1990 - 2005)

1 ZAC CENTRE-VILLE

Création d'un nouveau centre-ville conçu comme le point d'appui de la transformation de la ville, de sa diversification tant en termes d'habitat que de fonctions : construction de 500 logements (dont un tiers de logements sociaux), d'équipements publics (lycée d'enseignement général, centre social, ...) d'un jardin public, commerces en pied d'immeubles, ligne de transport en commun.

INTERVENTIONS DANS PLUSIEURS QUARTIERS RÉSIDENTIELS

2 LES GROLIÈRES

4,7 hectares - 411 logements sociaux (après démolitions)

- Diversification de l'habitat (démolition de 240 logements, construction de 70 logements dans de petits collectifs)
- Création de nouvelles voiries et espaces publics
- Implantations économiques
- Création de jardins d'immeuble

3 CERNELIÈRES SAUVETEURS

1675 logements, 13 copropriétés

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Plan de Sauvegarde Immobilière.
- Réaménagement de tous les espaces extérieurs du quartier, création de jardins résidentiels
- Revalorisation des copropriétés grâce aux dispositifs Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Plan de Sauvegarde Immobilière
- Appuis aux copropriétés pour en améliorer la gestion

4 LA THIBAUDE

5,4 hectares - 440 logements sociaux après démolitions (dont 140 chambres d'étudiants)

- Démolition de 3 allées (87 logements)
- Aménagement d'une nouvelle trame urbaine fortement végétalisée
- Aménagements d'espaces résidentiels (squares, aires de jeux, espaces verts, ...)
- Création d'une vingtaine de jardins potagers



Nouvelle rue, nouvelle construction au centre ville



Rues commerçantes au centre ville



Jardin de la Paix et des Libertés



Jardins familiaux à La Thibaude

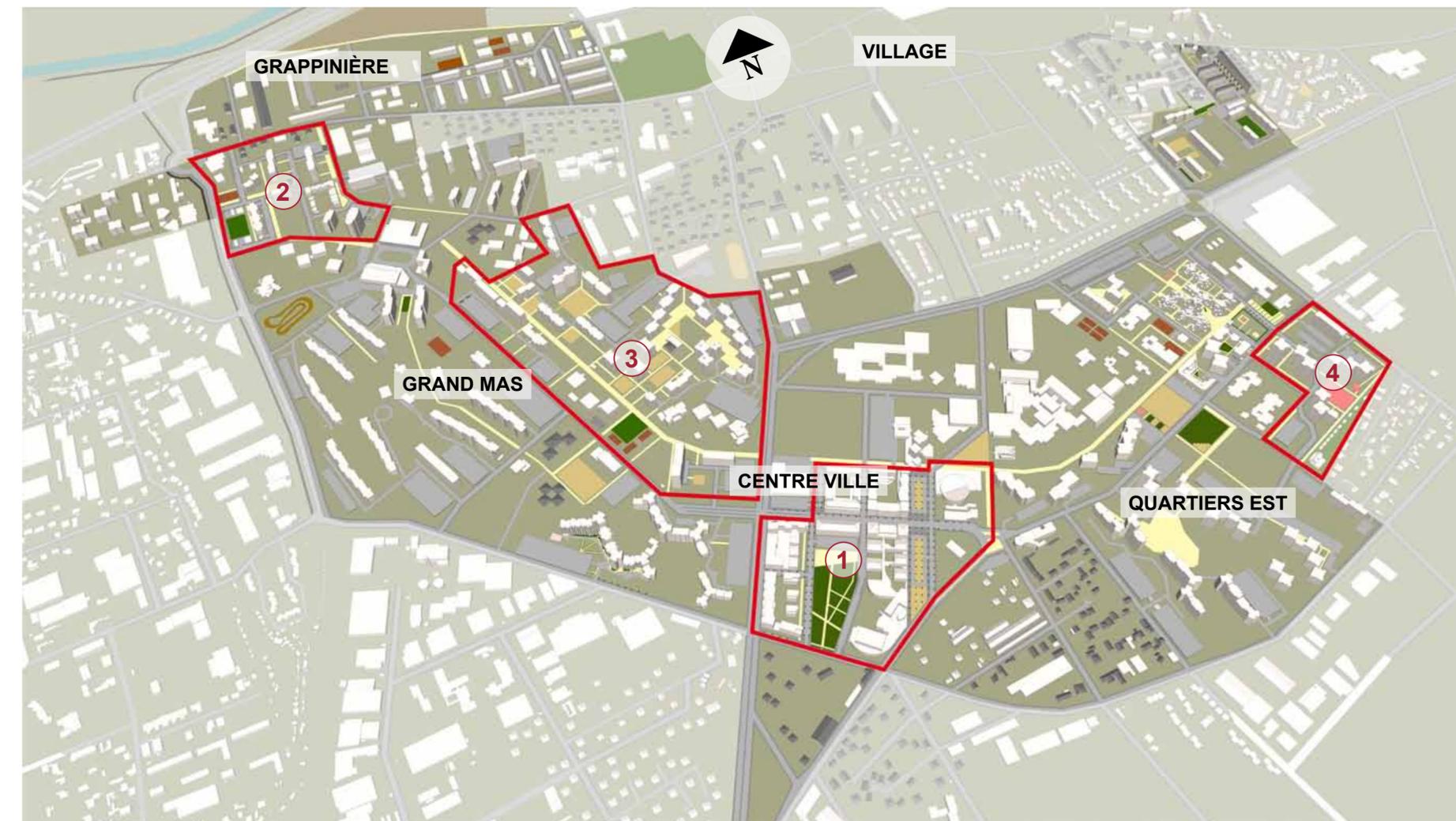


Construction de logements aux Grolières



Revalorisation des copropriétés Cervelières Sauveteurs

VAULX-EN-VELIN LA GRANDE ÎLE : SITUATION EN 2007



CONFORTER LE CENTRE VILLE ET AMORCER LA TRANSFORMATION URBAINE DU GRAND ENSEMBLE (2005 - 2012)

1 ECOIN-SOUS-LACOMBE

7 Hectares - 960 logements

- Démolition de 144 logements (dans les années 1990) et création de nouveaux droits à construire
- Reconversion d'une résidence étudiante en espace associatif et pépinière d'entreprises
- Restructuration urbaine : création d'espaces publics (voies et places publics) pour favoriser l'ouverture du quartier vers le centre-ville et les quartiers environnants
- Redistribution des domanialités publiques / privées, création de jardins résidentiels aux pieds des immeubles
- Démolition des dalles de stationnement et réaménagement d'une offre de stationnement adaptée
- Aménagement d'un parc paysager (Parc François Mitterrand) et de jardins familiaux



Le parc François Mitterrand à Ecoin-sous-la-Combe



Des espaces résidentiels



Rues et places publiques à Ecoin-sous-la-Combe

2 REQUALIFICATION DES AVENUES GABRIEL PÉRI ET SALVADOR ALLENDE

Transformation de cet axe majeur et surdimensionné (2x2 voies avec terre-plein central) en avenue citadine qui atténue la fracture entre le centre-ville et les quartiers environnants (pistes cyclables, places de stationnement, arbres d'alignement, plateaux piétons sécurisés et chaussées rétrécie pour une circulation plus apaisée).

CONFORTEMENT DU CENTRE-VILLE

Aménagement des abords du centre-ville sur des terrains libérés suite à mutation foncières (rues, espaces publics, jardins, ...)

Construction de plusieurs programmes immobiliers privés pour beaucoup

3 ÎLOT VALDO

- Construction de 341 logements (dont 118 logements sociaux)
- Gymnase Jesse Owens
- Implantations économiques et services en pied d'immeuble

4 ÎLOT TARVEL

- Construction de 353 logements (dont 127 logements sociaux)

5 ÎLOT GRAIN DE SEL

- Construction de 302 logements (dont 98 logements sociaux)
- Aménagement de la place du 27 mai 1943



En bordure du centre ville : des immeubles qui proposent des logements privés et sociaux et des espaces publics réaménagés et fonctionnels



L'avenue Gabriel Péri avant et après son réaménagement



VAULX-EN-VELIN LA GRANDE ÎLE : SITUATION EN 2012



GRAPPINIÈRE, VERCHÈRES ET ZAC HÔTEL DE VILLE : UN CADRE DE VIE RÉNOVÉ ET ATTRACTIF

1 ZAC GRAPPINIÈRE

- Création de nouveaux espaces publics (nouvelles rues, parvis et places publiques)
- Aménagement de l'espace public Noëlle Grégoire
- Agrandissement et réhabilitation de l'école Henri Wallon
- Construction de 230 logements, dont une cinquantaine de logements sociaux, en petits collectifs et maisons de ville
- Démolition du centre commercial et transfert des commerces de proximité en rez-de-chaussée des nouveaux immeubles
- Création de surfaces dédiées aux activités économiques



Verchères : aménagement des pieds d'immeuble



Grappinière : nouvel immeuble proposant des logements privés

2 RÉAMÉNAGEMENTS DES VERCHÈRES

- Création de nouvelles voiries et espaces publics dont une aire de jeux adossée à un jardin public
- Démolition des anciennes dalles et reconstitution d'une offre de stationnement adaptée
- Aménagement des pieds d'immeubles et de jardins résidentiels
- Construction de trois nouveaux immeubles dont une résidence étudiante (113 chambres) et des logements en accession à la propriété



Verchères : la résidence étudiante le Ksar



Grappinière : l'espace Noëlle Grégoire

3 ZAC HÔTEL DE VILLE

- Poursuite de l'aménagement et du développement du centre-ville sur les secteurs du Pré de l'Herpe et de l'Hôtel de Ville où ont été démolis les immeubles Francis Ponge et Gaston Bachelard ainsi que le centre commercial du Grand Vire
- Poursuite de la trame urbaine de la ZAC Centre-ville, création et prolongement de rues
- Création d'espaces publics (placettes, cheminements piétons)
- Construction de nouveaux immeubles comprenant 750 logements (dont un tiers de logements sociaux) ainsi que, en rez-de-chaussée, des activités économiques (2 000 m²) et du commerce (plus de 4 000 m² dont le supermarché Casino)

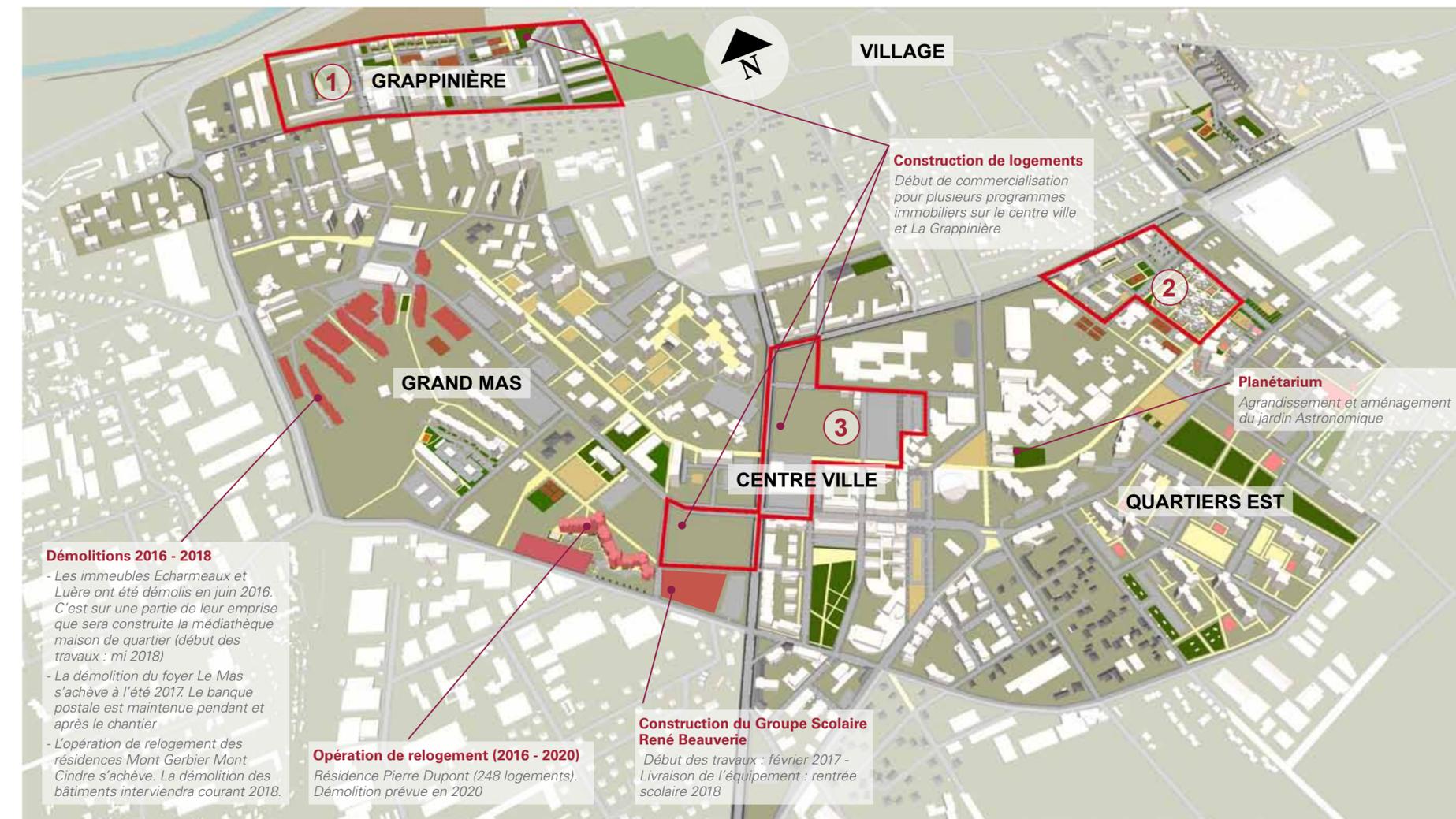


ZAC Hôtel de Ville : urbaniser le secteur libéré par la démolition du centre commercial du Grand Vire



ZAC Hôtel de Ville : Les Jardins de Gabriel (commercialisation en cours)

VAULX-EN-VELIN LA GRANDE ÎLE : SITUATION EN 2017



LE PROJET URBAIN 2018 - 2030



QUELS ENJEUX ET OBJECTIFS POUR LE PROJET URBAIN 2018 - 2030 ?

ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT IDENTIFIÉS DANS LE CONTRAT DE VILLE

ENJEUX SOCIAUX :

Une population touchée par des phénomènes de décrochage précoces (santé, éducation, emploi), des situations de très grande précarité et des constats de discriminations

ENJEUX ÉCONOMIQUES :

Taux de chômage des moins de 25 ans : 36% (25% sur la métropole), un tissu économique présent (20 000 emplois sur la commune) mais des emplois ne correspondant pas aux qualifications de la population, des zones d'activités jugées vétustes

ENJEUX URBAINS :

Une mosaïque d'espaces urbains à rassembler, des réussites urbaines liées à la rénovation de la ville mais des fragilités qui demeurent : l'accroche urbaine de la partie nord au reste de l'agglomération en TC, diversification de l'habitat, une attractivité encore limitée, ...

ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE :

un parc de logements arrivant en fin de cycle avec des besoins majeurs de réhabilitation notamment thermique, des contraintes liées à la présence de la zone de captage Crépieux Charmy, des réserves foncières qui interrogent le projet de ville (concilier environnement- densité- mixité sociale et soutenabilité économique)



Place Guy Môquet



La Grande Île vue du ciel

AMBITION DU PROJET VAULX-EN-VELIN LA GRANDE ÎLE

L'ambition est de faire du projet de renouvellement urbain de la Grande Île un levier de développement et d'attractivité de l'ensemble du territoire vaudais et d'éviter la répétition des erreurs urbaines du passé (ville mono-fonctionnelle et cité dortoir).

La Ville de Vaulx-en-Velin et ses partenaires souhaitent désormais s'assurer de la mise en œuvre d'un **urbanisme raisonné et durable** qui favorise le développement d'un **habitat à taille humaine tout en garantissant un niveau de services, d'équipements et d'activités**, répondant aux aspirations des Vaudais et aux exigences de développement de l'agglomération.

Le site du Grande Île / Mas du Taureau ouvre des capacités de développement importantes. **Il constitue un des pôles majeurs de développement de l'agglomération** confirmant sa capacité à accueillir le développement résidentiel et une mixité de fonctions urbaines (commerces, activités économiques).

Les grandes orientations du projet de renouvellement urbain sont ainsi réaffirmées :

- L'arrimage de la ville à l'agglomération par l'amélioration des infrastructures et le renforcement de l'offre de transports en commun

- Le soutien à un plan de déplacement multimodal plus fonctionnel (lignes fortes de transports en commun, sites propres, modes doux) et plus cohérent lié aux polarités métropolitaines (campus, zones commerciales, zones de loisirs...)

- Le développement du campus universitaire comme levier de développement territorial et de mixité sociale

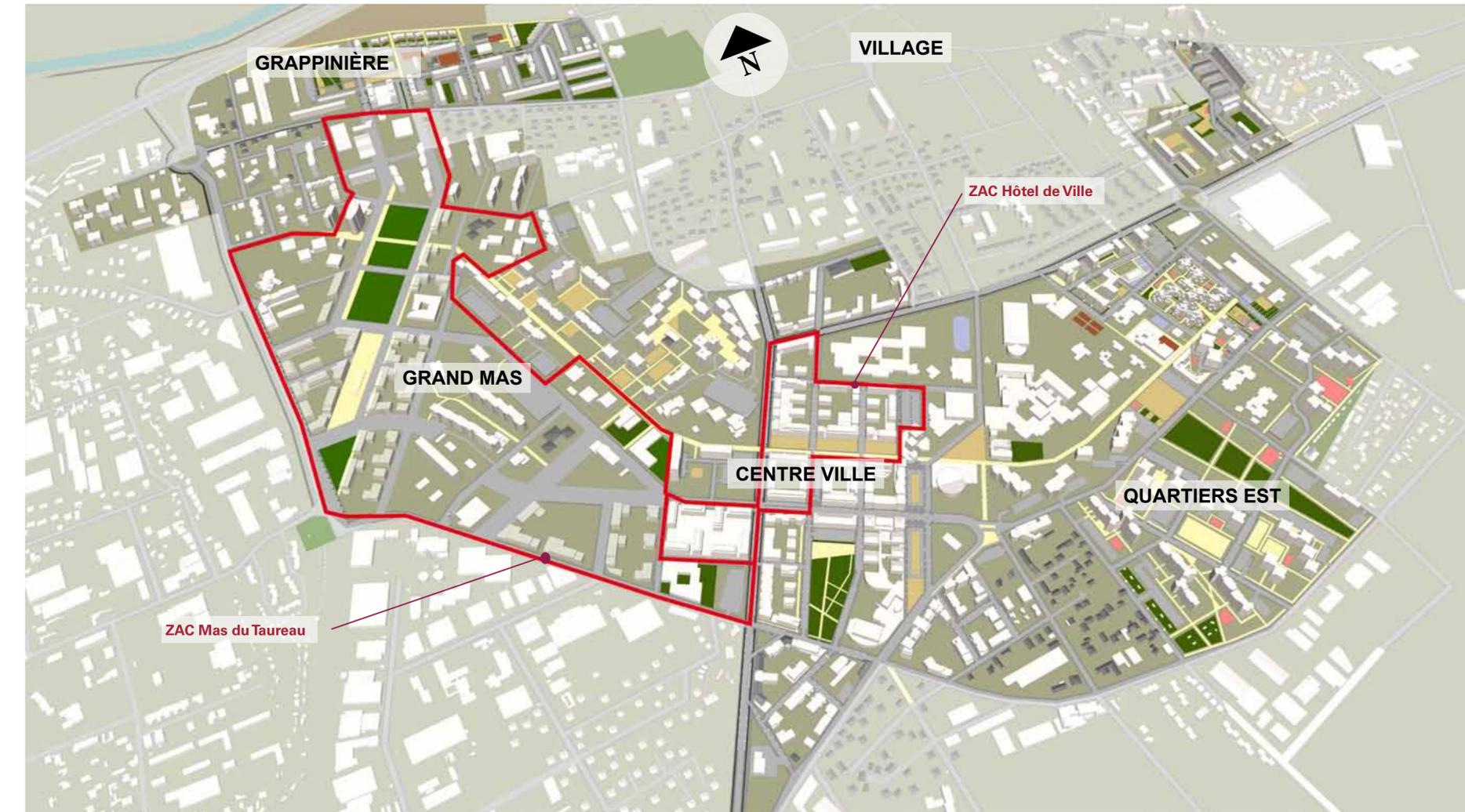
- La mise en œuvre d'une démarche d'éco-quartier pour le Mas du Taureau qui s'appuie sur les atouts environnementaux et paysagers du site (seul exemple de l'agglomération avec la Duchère)

- La création de quartiers mixtes, animés, porteurs d'activités et d'emplois notamment sur le secteur du Mas du Taureau (interface avec Villeurbanne Saint Jean)

- Une stratégie habitat qui concilie la diversification de l'offre de logements (diversité de la typologie et de la taille des logements), au Mas du Taureau notamment, afin de favoriser les parcours résidentiels. L'engagement, sur le secteur des copropriétés de Cervelières-Sauveteurs, d'une véritable stratégie d'intervention (désenclavement, accès, desserte, stationnement public et privé, gestion des espaces extérieurs). Et renforcer l'accompagnement des bailleurs sociaux dans leurs projets de réhabilitation et de performance énergétique.

- Le développement d'une offre d'équipements publics culturels, sportifs et éducatifs attractive, d'excellence et de réussite pour les habitants.

VAULX-EN-VELIN LA GRANDE ÎLE : - PERSPECTIVES VERS 2025 - 2030



MIEUX ARRIMER LA GRANDE ÎLE À L'AGGLOMÉRATION

LES TRANSPORTS EN COMMUN : UN LEVIER POUR RELIER, DÉSENCLAVER ET DYNAMISER LA GRANDE ÎLE

Comme ailleurs dans l'agglomération, la qualité des transports en commun participe activement à la réussite de la rénovation urbaine. Les transports en commun dynamisent l'activité économique et le renouvellement de l'habitat et participent à l'attractivité du territoire.

La planification urbaine préconise de développer les lignes fortes de transports en commun (tramway, bus à haut niveau de service...) vers les zones de forte densité et, inversement, de préférer l'urbanisation des secteurs les plus proches de ces mêmes transports en commun.

La Grande Île, qui comprend Vaulx-en-Velin nord et Villeurbanne Saint Jean, compte plus de 30 000 habitants. Elle est en partie desservie par la ligne de trolleybus C3 qui sera prochainement rendue plus performante grâce à la création d'un site propre sur Lyon et Villeurbanne. Mais le développement de ce secteur, densément peuplé et comprenant un campus de rang national, nécessite de renforcer sa desserte par les transports en commun et d'améliorer ses connexions avec le reste de l'agglomération.

DES LIGNES FORTES DE TRANSPORTS EN COMMUN POUR LA GRANDE ÎLE

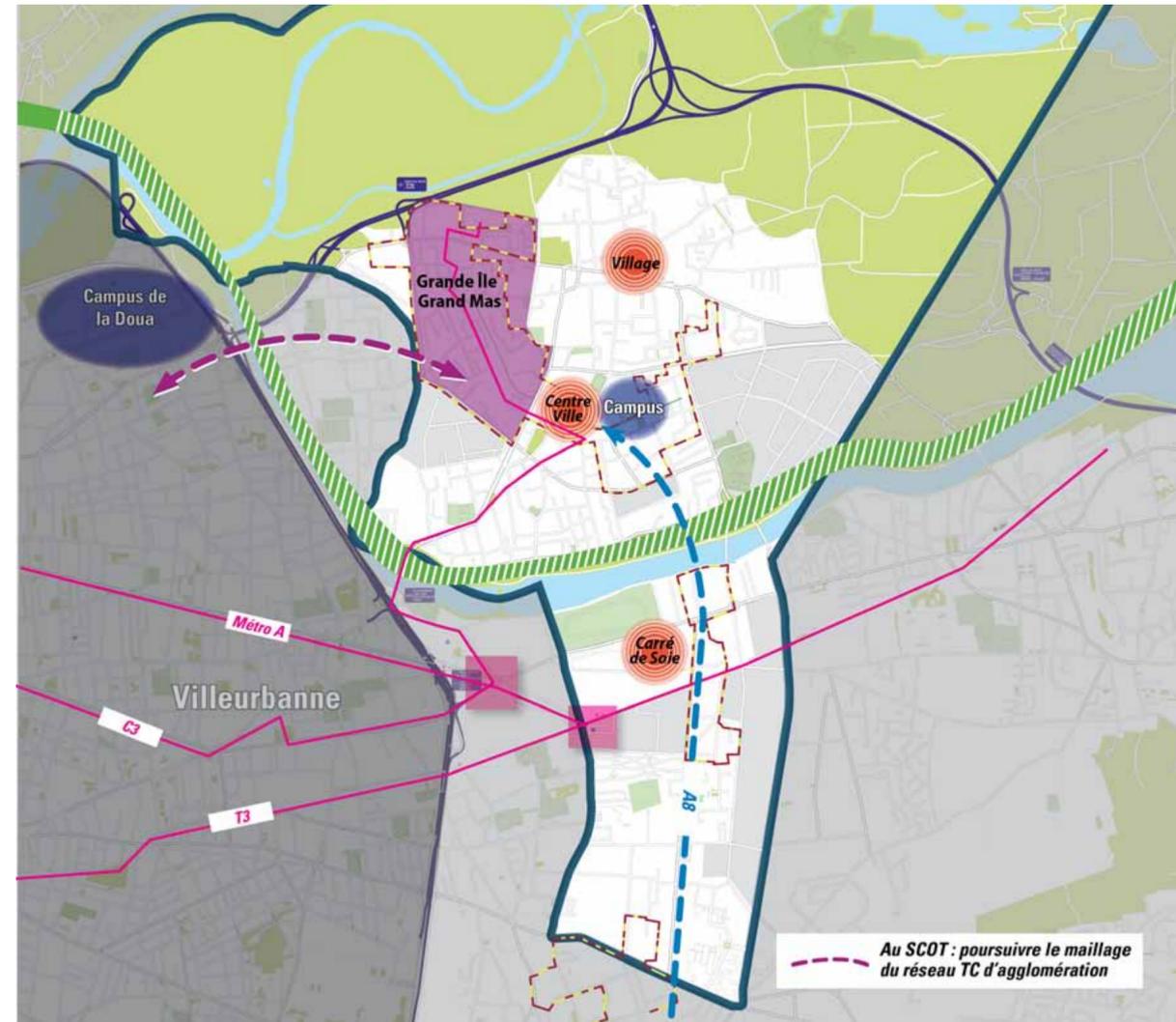
Une étude stratégique et prospective est pilotée par le SYTRAL. Son objectif : la mise en oeuvre d'un schéma de transports en commun en lien avec le projet urbain à l'horizon 2030.

Des préconisations d'amélioration sont d'ores et déjà identifiées :

- L'axe A3, défini dès 1997 comme un axe fort et potentiellement un tramway, est finalement devenu la ligne de trolleybus C3. Des travaux d'aménagement sont actuellement en cours sur Lyon et Villeurbanne afin d'améliorer sa fréquence et sa régularité.
- Une liaison entre la Grande Île et Villeurbanne nord qui pourrait désenclaver le Mas du Taureau et connecter le campus de Vaulx-en-Velin à celui de LyonTech-la Doua
- L'axe A8 pourrait desservir les communes et zones d'emploi de l'est lyonnais et relierait le nord et le sud de Vaulx-en-Velin.

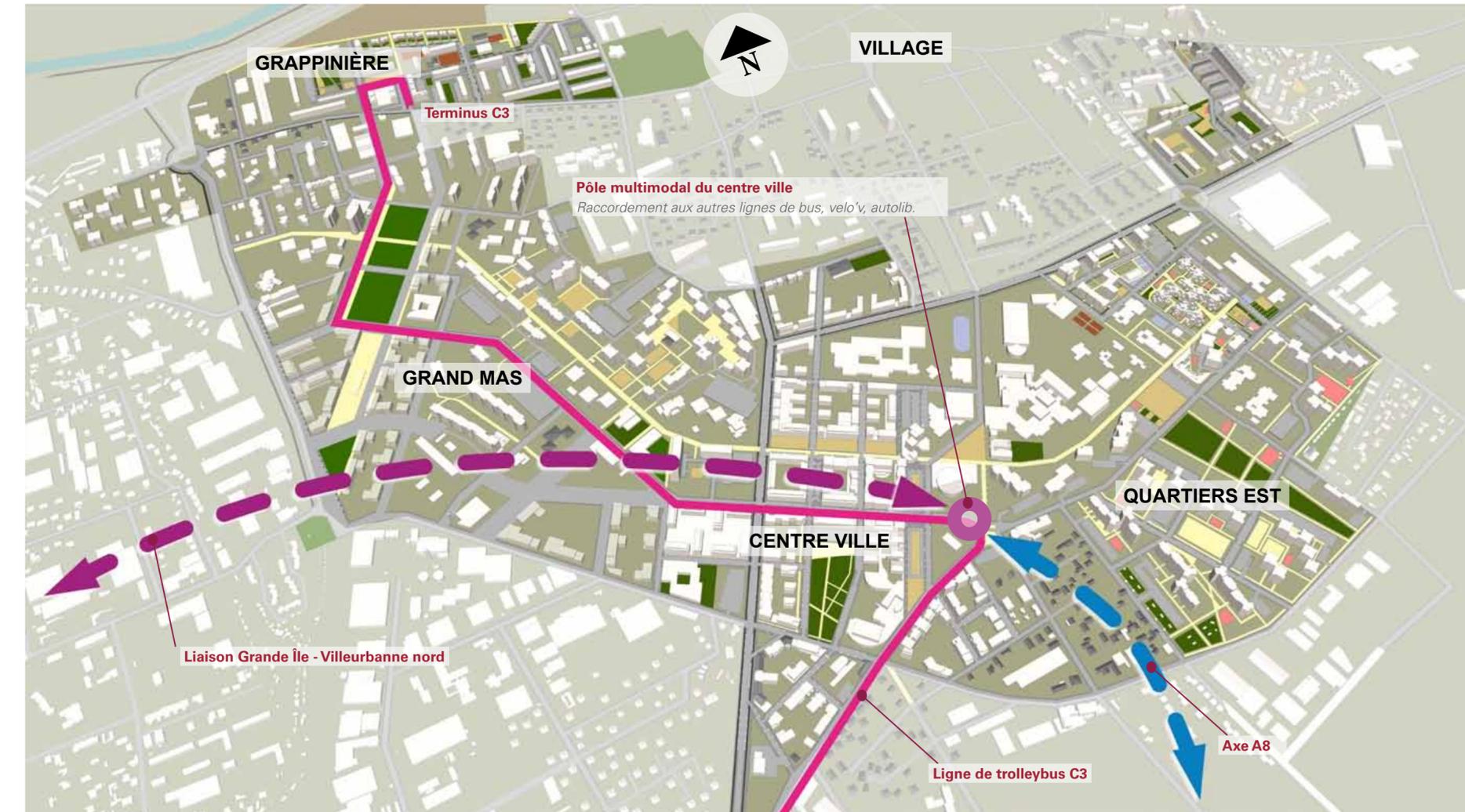


Des transports en commun plus performants



Projets de lignes fortes de transport en commun inscrits au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et au PDU (Plan de Déplacement Urbain).

VAULX-EN-VELIN LA GRANDE ÎLE : PROJETS DE LIGNES FORTES DE TRANSPORT EN COMMUN INSCRITS AU SCOT ET AU PDU



POURSUIVRE LE MAILLAGE URBAIN ET LA VALORISATION DU PAYSAGE

DES ESPACES PUBLICS QUI RENFORCENT L'IDENTITÉ VERTE DE LA GRANDE ÎLE

SUR LE SECTEUR MAS DU TAUREAU

Sur le secteur du Mas du Taureau, la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), pilotée par la Métropole de Lyon, réorganisera les 40 hectares du quartier et aménagera des espaces publics qui relieront les différents espaces verts de la commune : promenade Lénine, anciennes îlons, jardin de la Paix et des Libertés, Parc Elsa Triolet.... Une véritable démarche d'éco-quartier se met en place pour favoriser un développement urbain maîtrisé et durable.

Objectifs : préserver la qualité paysagère du site, révéler et valoriser la présence singulière de l'eau, (en s'appuyant sur les traces historiques des îlons du Rhône) favoriser les mobilités douces: piétons, vélos... De nouvelles rues résidentielles, des espaces verts et des cheminements piétons s'articuleront autour d'une vaste place bordée de commerces et animée par le marché réorganisé. Des nouvelles résidences s'implanteront progressivement en respectant les principes d'un urbanisme durable et maîtrisé (résidences de petite taille, performance énergétique, jardins privatifs, balcons et terrasses...).

Ce réaménagement urbain donnera également naissance à une véritable «coulée verte» qui traversera le quartier de part en part. Parcs, plateaux piétons, espaces modes doux, jardins partagés et aires de jeux faciliteront ainsi les liaisons avec les quartiers environnants et renforceront l'identité verte du quartier qui, aujourd'hui déjà, est appréciée et revendiquée par ses habitants

SUR LE SECTEUR ZAC HÔTEL DE VILLE,

Le programme prévoit 28 577 m² d'espaces publics à aménager dont plusieurs rues et cheminements piétons. L'ensemble de ces aménagements comprendra de larges trottoirs, des arbres d'alignement et de nombreuses places de stationnement.

Près de la moitié du programme d'aménagement est déjà réalisé et a concerné le secteur Pré de l'Herpe : création de la rue du Pré de l'Herpe et de la rue Gaston Bachelard, aménagement d'une noue destinée à recueillir et infiltrer naturellement les eaux pluviales tout en participant à la qualité paysagère du site.

A côté de l'Hôtel de Ville, le développement de la trame viaire permettra une desserte correcte du centre ville, des jonctions améliorées vers les quartiers environnants et l'aménagement d'îlots qui permettront la construction de nouveaux bâtiments.

Situées le long de la rue Jules Romains, un large espace public rétablira la continuité piétonne de la Promenade Lénine entre les quartiers est et ouest de la ville. Sa vocation sera également de proposer un lieu de respiration apaisé et arboré.



Le Mas du Taureau : une qualité paysagère à renforcer



Au centre ville : Une noue permet d'infiltrer les eaux pluviales et participe à la végétalisation de l'espace public.



Un exemple de rue où toutes les circulations peuvent coexister

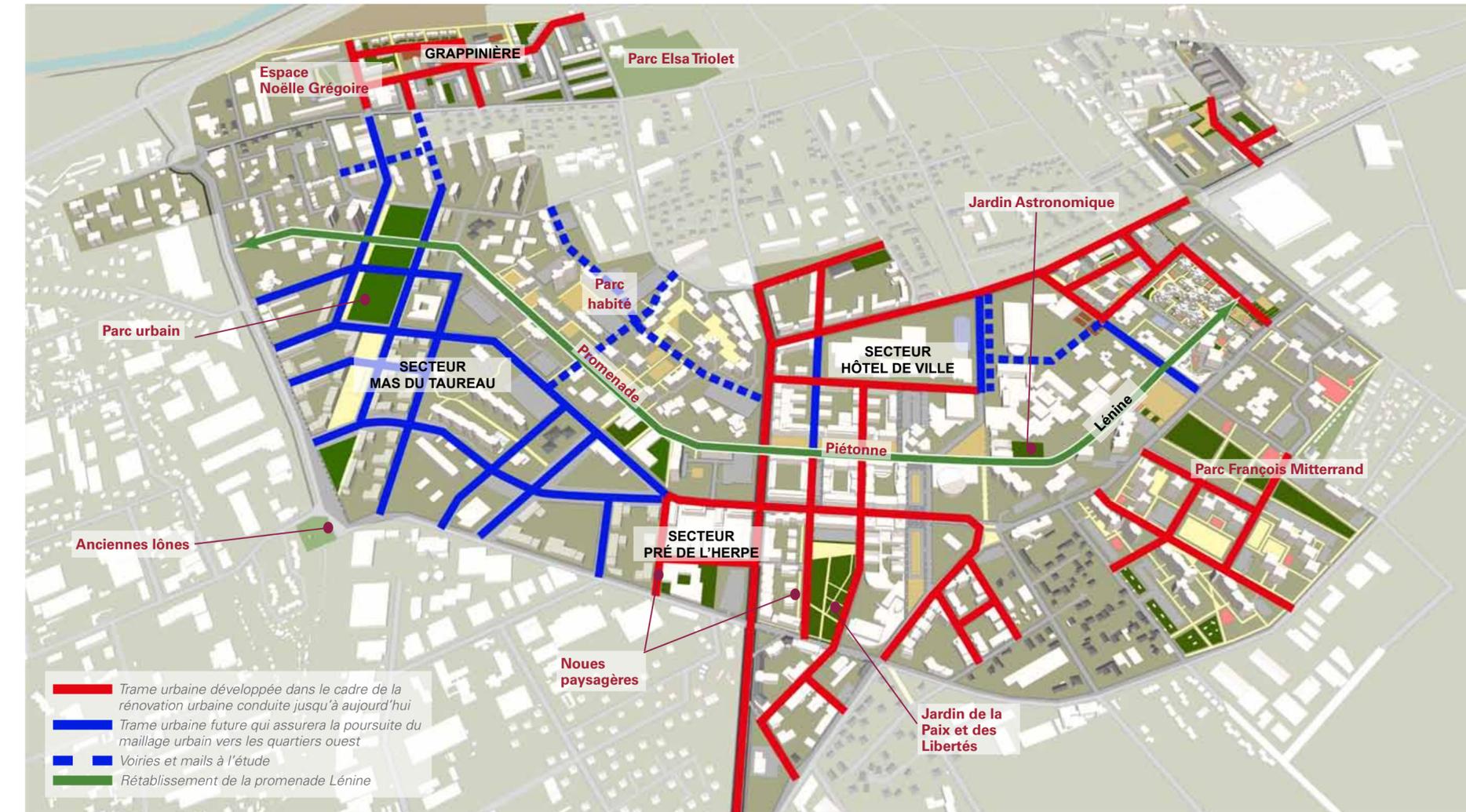


Des chemins piétons et des espaces de détente pour apaiser la ville



Des espaces clairement différenciés

VAULX-EN-VELIN LA GRANDE ÎLE : POURSUIVRE LE MAILLAGE URBAIN DE LA VILLE ET LA VALORISATION PAYSAGÈRE DE LA GRANDE ÎLE



CONTINUUM UNIVERSITAIRE LE CAMPUS DE LA GRANDE ÎLE

UNE COLONNE VERTÉBRALE POUR LE PROJET DE TERRITOIRE

Le souhait de la municipalité est de faire du développement universitaire la « colonne vertébrale » du projet de territoire en s'appuyant sur la présence des 2 campus, leviers de développement et d'attractivité pour impulser une transformation urbaine et sociale originale.

La nouvelle orientation donnée par la Ville de Vaulx-en-Velin prend appui en premier lieu sur la valorisation d'un pôle universitaire métropolitain dans le domaine scientifique via la création d'un continuum universitaire. Cette polarité universitaire et la desserte du territoire Grande Île par des transports en commun structurants et efficaces permettra de connecter les campus vaudais (ENTPE/ENSAL/Activités de recherche du Planétarium) et villeurbannais (pôle de la Doua). Elle permet de conforter le regain d'attractivité de la commune et de développer une nouvelle offre d'activités économiques et de services en synergie avec la recherche et le développement du domaine universitaire. Celui-ci sera également un vecteur d'attractivité qui soutiendra le développement d'une offre d'habitat diversifiée garante de mixité sociale et intergénérationnelle tout en promouvant l'emploi local, et les trajectoires ascendantes par l'accès et l'accroissement des parcours universitaires de la population jeune résidant sur le territoire.



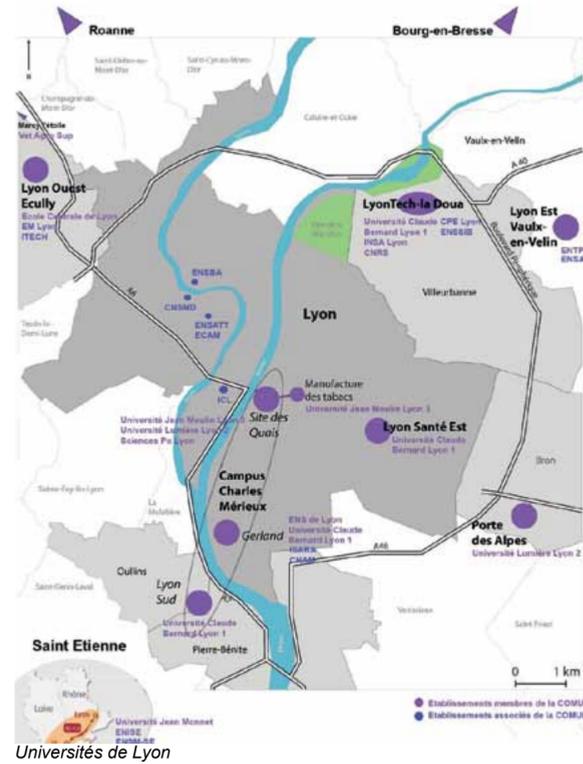
PROJETS À L'ÉTUDE

Dans le cadre du continuum universitaire entre les campus de La Doua à Villeurbanne et le campus de Vaulx-en-Velin plusieurs projets sont actuellement à l'étude, en synergie avec l'éco système de l'innovation lyonnais :

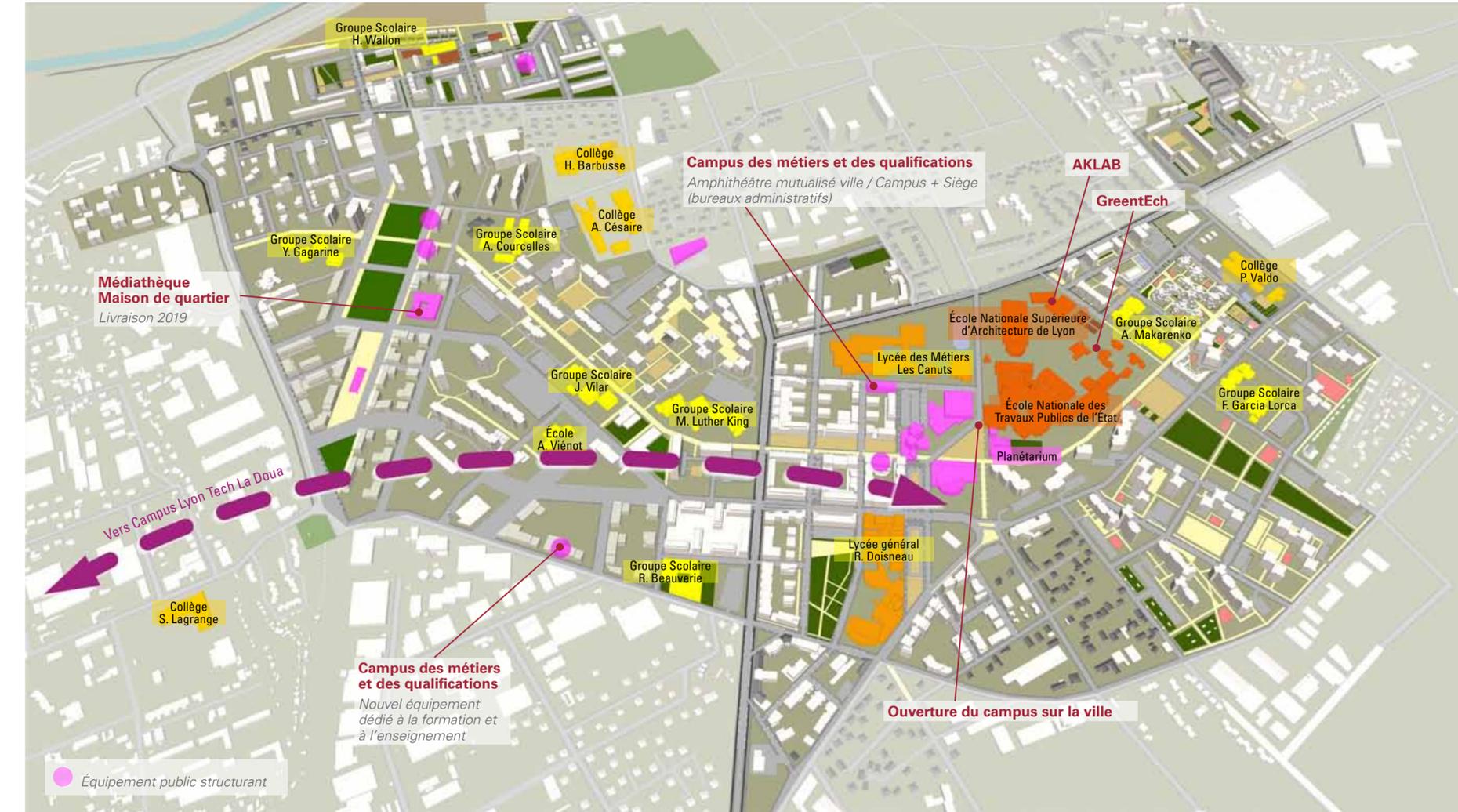
- Un projet de campus des métiers et des qualifications Ville intelligente impliquant des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels de Bron, Lyon, et Vaulx-en-Velin, l'IUT, l'ENTPE, l'ENSAL, l'INSA et les acteurs économiques des filières ingénierie, architecture, bâtiment, travaux publics
- Un projet de centre d'enseignement, composé d'un amphithéâtre et d'un learning center mutualisés entre l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur, les milieux économiques et culturels, au centre-ville de Vaulx-en-Velin à proximité du campus et des lycées
- Un incubateur Green Tech sur le campus de Vaulx-en-Velin, incubateur dédié à la transition énergétique et écologique
- Le développement du fablab mobile 'ACKLAB', à travers sa modularité et sa mobilité
- Des espaces communs de recherche et d'enseignement à construire sur le campus de LyonTech-la Doua dans le cadre du projet Insa-Ensa Lyon, (cf. Décret d'association et contrat d'établissement)



Un campus ouvert sur la ville



VAULX-EN-VELIN LA GRANDE ÎLE : CONTINUUM UNIVERSITAIRE



DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENTS PUBLICS STRUCTURANTS

En phase avec l'ambition de la ville et les besoins des habitants, ces nouveaux équipements publics seront un vecteur d'attractivité et de mixité pour la commune.

Outre la médiathèque maison de quartier et le groupe scolaire René Beauverie (en cours de construction), ce programme prévoit également un amphithéâtre mutualisé pour répondre aux besoins d'espaces du campus, une halle de marché pour conforter le rôle du marché du Mas du Taureau, un nouvel équipement sportif (gymnase) ainsi qu'une maison du projet et une maison de la création pour accompagner les initiatives et le développement économique du Mas du Taureau.

Parallèlement, des interventions seront également menées sur les équipements actuels du territoire afin qu'ils soient le plus adaptés possible aux besoins du territoire et des habitants, notamment : poursuivre la rénovation des groupes scolaires, proposer de nouveaux espaces aux centres sociaux, du Centre Culturel Communal Charlie Chaplin et du Palais des Sports, améliorer le fonctionnement de l'Hôtel de Ville, rénover la piscine Jean Gelet.

MÉDIATHÈQUE - MAISON DE QUARTIER:

Livraison prévue : fin 2019

Dès 2015, la Ville de Vaulx-en-Velin, avec le soutien de ses partenaires, a décidé d'engager la construction d'un lieu de vie social et culturel, au cœur du quartier du Mas du Taureau.

Équipement phare du projet urbain, il contribue à forger une nouvelle image d'une ville ouverte sur le monde, populaire, intelligente et porteuse d'initiatives innovantes participant au développement économique, culturel, éducatif et social au service des habitants.

D'une surface de 2700 m², cet équipement innovant se situera à proximité du marché et de nouveaux commerces, d'espaces verts, de nouveaux logements et sera relié aux transports en commun pour faciliter l'accès de tous les Vaudais.

Ce nouveau lieu aux fonctions plurielles sera fédéré par un projet culturel, social et éducatif ambitieux pour tous les Vaudais. Il portera les valeurs du vivre ensemble, du pouvoir d'agir des habitants, de la citoyenneté, des droits culturels, de la solidarité, de l'accès à la connaissance, du développement durable, de l'émancipation et participera, notamment grâce à son architecture, au renouvellement d'image de la ville.

L'ÉQUIPEMENT RENÉ BEAUVERIE

Ouverture prévue : septembre 2018

Ce nouvel équipement est en cours de construction. Il comprendra : un groupe scolaire de 18 classes et ses locaux annexes, un restaurant scolaire commun à l'ensemble des structures, un Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH), un Établissement d'Accueil pour les Jeunes Enfants (EAJE) de 30 places et une halte-garderie, des espaces mixtes ouverts au quartier (salle de sport, salle polyvalente et Bibliothèque Centre Documentaire (BCD), des espaces extérieurs et cours intérieures, un logement de gardien

Première réalisation majeure de l'éco-quartier, il sera BEPOS (bâtiment à énergie positive) : enveloppe isolante très performante, raccordement au réseau de chaleur, dispositif innovant d'amélioration de la qualité de l'air et optimisation énergétique, production d'énergie renouvelable (650 m² de panneaux photovoltaïques), réduction de la consommation d'eau potable, matériaux et produits de construction non ou peu émetteurs de polluants

UN AMPHITHÉÂTRE MUTUALISÉ

Situé entre le lycée des Canuts et le campus (ENSAL / ENTPE) et en rez-de-chaussée d'un immeuble, il offrira un accès direct depuis l'espace public. Il comprendra 1600 m² dont un amphithéâtre de 400 places, une salle modulable, 3 salles de cours, 2 salles de réunion, un espace de restauration, ...

Répondant à un besoin de nouveaux espaces, tant pour la ville que pour le Campus, il servira également pour des colloques, manifestations, learning center, campus des métiers, ...)



Halle de marché à Lyon 8^{ème}

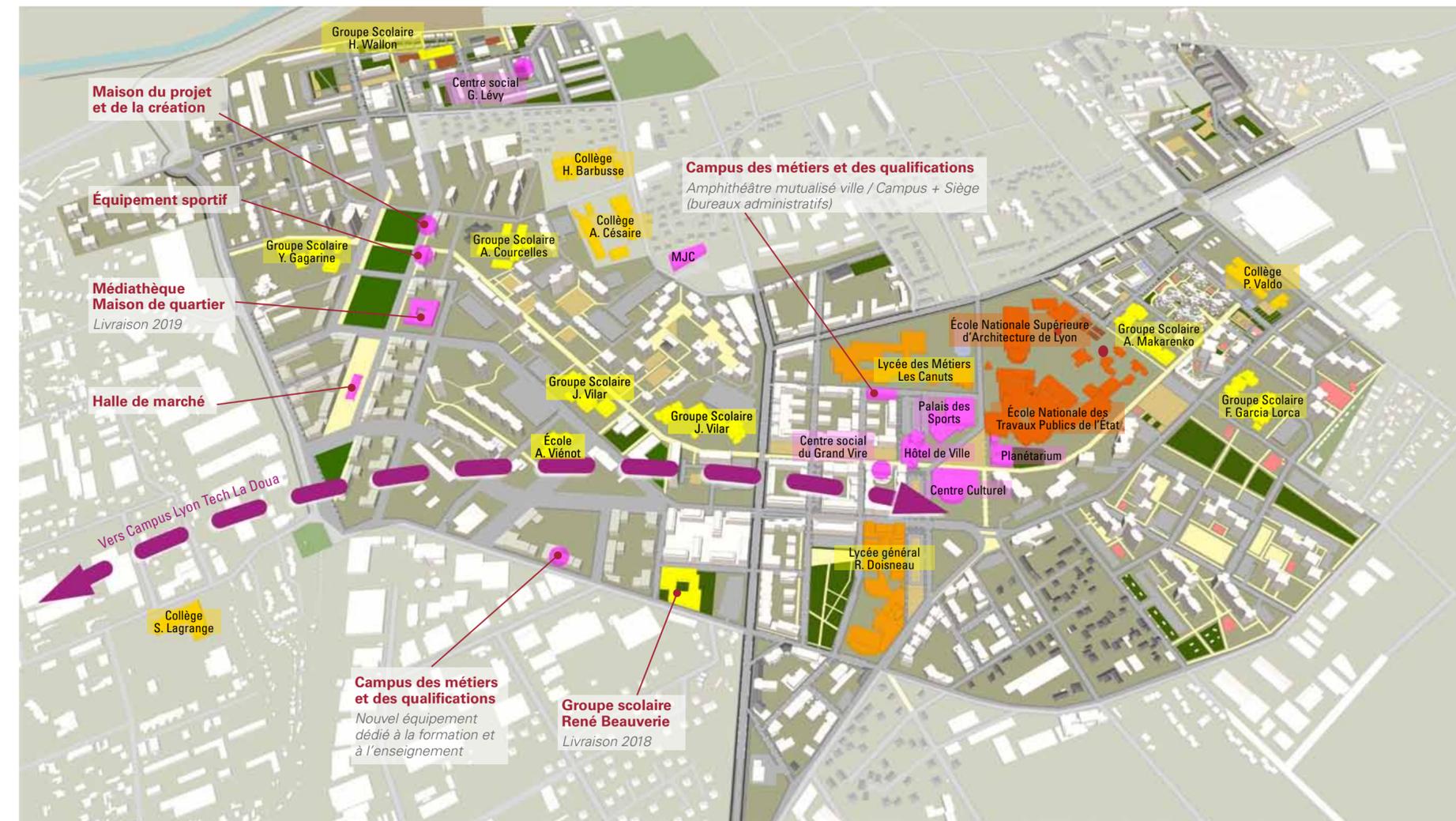


Médiathèque Maison de Quartier (Architecte : Rudy Ricciotti)



Groupe scolaire René Beauverie (Architecte : Dominique Coulon et associés)

VAULX-EN-VELIN LA GRANDE ÎLE : PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS STRUCTURANTS



DÉVELOPPER LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE LOCALE

UNE VIE COMMERCIALE RENFORCÉE

Le transfert des commerces de la place Guy Môquet dans de nouveaux locaux plus accessibles et visibles est prévu. Ils seront situés en rez-de-chaussée des immeubles le long d'une nouvelle place réaménagée.

Ils proposeront une offre complémentaire à celles du centre-ville et répondant aux besoins de proximité des habitants.

Une halle de marché intégrée dans la place publique confortera par ailleurs l'importance du marché forain du Mas du Taureau et participera activement à la vie commerciale du quartier.



Renforcer le marché du Mas du Taureau grâce à une nouvelle halle



Animations commerciales au centre ville

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE

Vaulx-en-Velin fait partie des communes les plus dynamiques de l'Est lyonnais, aussi bien en termes économiques (+7% d'emploi salarié privé entre 2010 et 2015) qu'en termes démographiques (+9% de population sur la période 2008 - 2013).

Mais il s'avère toutefois que certains secteurs, le Mas du Taureau en particulier, demeurent à l'écart de cette dynamique. L'intention est donc de développer les capacités économiques de ce secteur et l'accès à l'emploi des Vaudais. La proximité des infrastructures et des transports en commun, la construction d'un parc de logements diversifiés, le rayonnement des campus et des nouveaux équipements renforceront à coup sûr ces dernières. Mais il s'agira également de conduire une véritable stratégie de développement économique qui, adossé au projet de rénovation urbaine du Mas du Taureau, comprendra :

- La création d'un parc d'activités de 25 000 m² permettra l'implantation d'activités économiques nouvelles sur le quartier et le développement d'opportunités d'emploi pour les habitants. Il proposera une offre mixte composée de locaux pour l'artisanat et la petite industrie (2/3) et de bureaux pour les activités tertiaires (1/3) qui compléteront l'offre du centre-ville et de Villeurbanne Saint Jean. Situé en pied d'immeuble et le long de l'avenue d'Orcha, ce parc d'activité permettra également de diversifier le tissu urbain du quartier.

- Le développement du campus vaudais et ses liens avec le Campus Lyon-Tech La Doua autant qu'avec les lycées renforcera l'offre de formation du territoire grâce à de nouveaux équipements (nouvel amphithéâtre mutualisé) et à des programmes pédagogiques innovants de niveau Bac-3 à Bac+3. L'effort sera également mis sur le développement de formations courtes et hors parcours scolaires et définies avec les entreprises locales.



Renforcer le dynamisme local grâce à un accompagnement renforcé des acteurs économiques

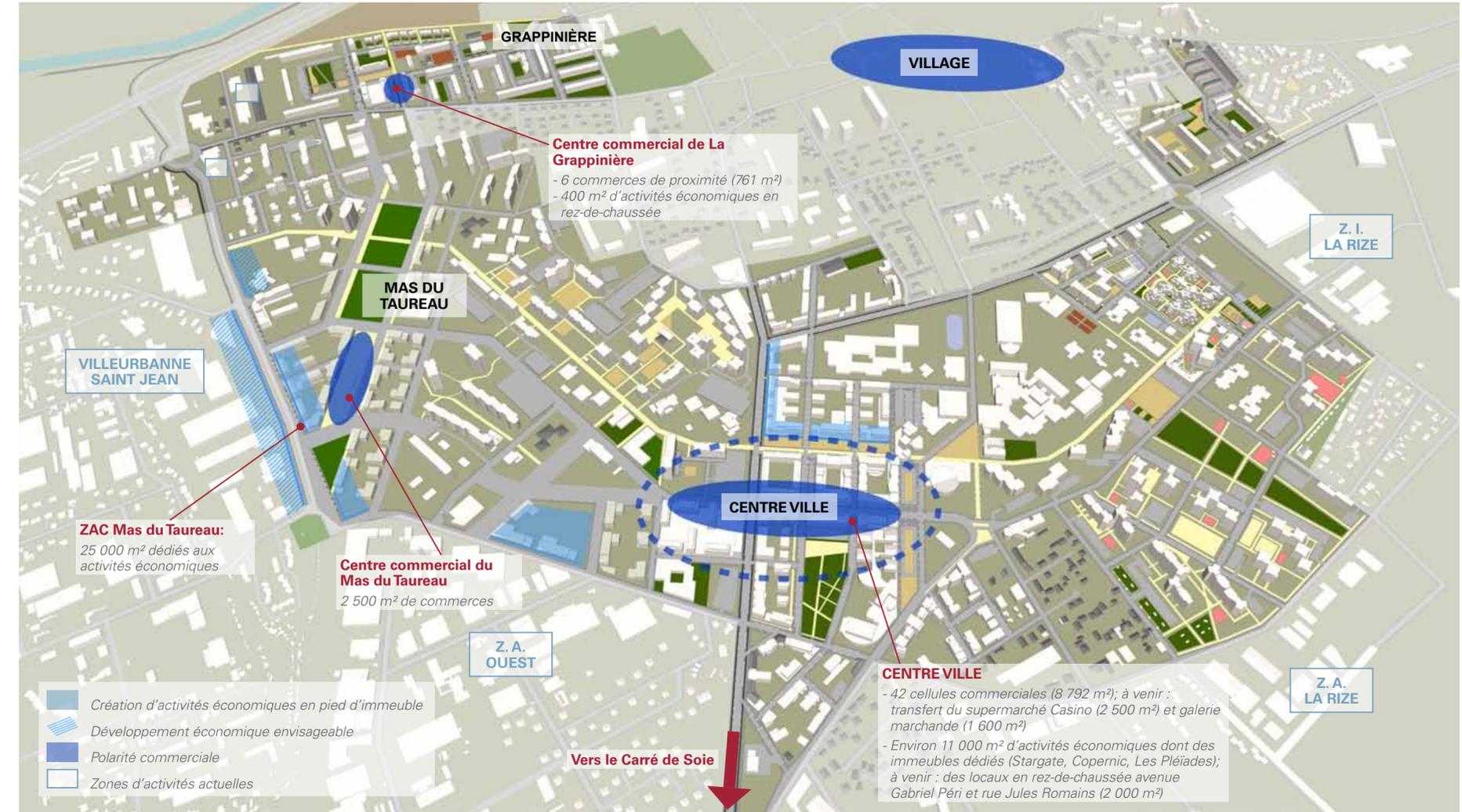
- Le territoire est doté d'un fort engouement pour l'entrepreneuriat (500 créations d'entreprises par an) bien qu'écorné par un taux d'échec relativement important. Il s'agira donc de renforcer l'accompagnement avec l'appui d'acteurs locaux déjà engagés sur le territoire, grâce au développement de nouveaux dispositifs et grâce à la création d'espaces adaptés pour accompagner ce dynamisme : espaces de coworking dans la médiathèque maison de quartier, maison de la création, ...

- Le numérique et l'innovation seront l'un des vecteurs du développement économique. Ils viseront à créer de nouvelles opportunités, ils boosteront le dynamisme local en matière de formation et d'accompagnement des acteurs économiques et participeront activement à l'image, au rayonnement et à l'attractivité du territoire.



Exemples de bâtiments intégrant des activités économiques

VAULX-EN-VELIN LA GRANDE ÎLE : POLARITÉS COMMERCIALES ET IMPLANTATIONS ÉCONOMIQUES



DES LOGEMENTS DIVERSIFIÉS ET ÉCOLOGIQUEMENT PERFORMANTS

DIVERSIFICATION DE L'HABITAT

2005 - 2016 : UNE NOUVELLE OFFRE DE LOGEMENTS VOIT LE JOUR

Dans le cadre des opérations urbaines engagées sur la période 2005 - 2016, 913 logements sociaux ont été démolis sur le Mas du Taureau. À leur place, 3500 logements (dont 62% de logements privés) ont vu le jour sur l'ensemble de la ville, dont 908 logements privés sur le centre-ville et plus d'un millier à l'échelle de la Grande Île.

Soutenue par la promotion privée, cette nouvelle offre a permis d'amorcer un rééquilibrage entre logements sociaux et logements privés et d'introduire de nouvelles typologies de logements (petits collectifs, logements intermédiaires, ...) au sein du grand ensemble vaudais. Le taux de logements sociaux sur la commune est ainsi descendu de 63% en 2001 à 58% en 2013 (24% à l'échelle de la métropole).

2016 2030 : POURSUIVRE LA DIVERSIFICATION DE L'HABITAT SUR LA GRANDE ÎLE ET L'ENGAGER SUR LE MAS DU TAUREAU

Les différentes démolitions de logements ont permis de supprimer les logements les plus dégradés des années 1970 et ne répondant plus aux aspirations des habitants.

À leur place de nouveaux logements doivent être construits. L'objectif pour la ville de Vaulx-en-Velin et ses partenaires est d'atteindre un nouvel équilibre pour la ville avec 50 % de logement social et 50 % de logement privés.

Au total plus de 1300 logements seront construits d'ici 2030 au Mas du Taureau. Répartis en petites unités, ils seront mieux intégrés à l'environnement et comprendront une majorité de logements privés et en accession à la propriété.

Ils répondront tous aux normes environnementales en vigueur. Conception bioclimatique, utilisation de matériaux écologiques, isolation renforcée et raccordement à un chauffage urbain performant figureront comme des priorités pour chaque réalisation du projet.

Ainsi soit pour des Vaudais qui aspirent à la propriété ou habiter un logement neuf soit pour de nouveaux arrivants, la Ville de Vaulx-en-velin veut offrir des logements de qualité avec un large choix possible pour toutes les étapes de la vie.

POURSUIVRE LA RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS DU GRAND ENSEMBLE

RÉHABILITATION DU PARC SOCIAL

Parallèlement à l'effort de construction et de diversification de l'offre de logements, les bailleurs sociaux et leurs partenaires ont entrepris une réhabilitation massive du parc de logements sociaux hérités des années 1970. Sur la Grande Île, ont ainsi été concernés les quartiers qui ont fait l'objet d'une restructuration urbaine : Ecoin-sous-la-Combe, Thibaude Grolières, une partie du quartier Vernay Verchères ainsi qu'une résidence du quartier des Noirettes.

Pour les années à venir, il s'agira de poursuivre ce programme de réhabilitation sur les secteurs de la Grappinière, des Noirettes, des Verchères, du Petit Pont et du Mas du Taureau (opération engagée sur les résidences Mont Pilat et Malval et à venir sur les résidences Grand Bois).

Outre les interventions qui s'imposent sur un bâti vieillissant voire dégradé, il s'agira de répondre aux préoccupations écologiques et économiques (baisse des charges) en assurant pour l'ensemble de ces bâtiments une réelle performance énergétique (ex.: isolation par l'extérieur, optimisation des consommations d'énergie, raccordement au réseau de chaleur, changement des menuiseries, production d'énergie renouvelable, ...). Par ailleurs, l'objectif est également d'intervenir sur les logements (remise aux normes, rénovation des pièces d'eau, cuisine,...), sur les parties communes et, dans de nombreux cas, sur les espaces extérieurs afin de créer des jardins résidentiels et de participer à la végétalisation de la ville.

CERVELIÈRES SAUVETEURS

Le quartier Cervelières-Sauveteurs regroupe 1445 logements répartis sur treize copropriétés. Construites dans les années 1970 dans le cadre de la ZUP, elles possèdent les mêmes caractéristiques que le parc social et nécessitent, elles aussi, des interventions importantes en terme de réhabilitation et d'aménagements des espaces extérieurs.

Plusieurs interventions importantes ont permis d'accompagner les copropriétaires dans la revalorisation de leurs biens, mais la dernière mission de veille qui s'achève souligne plusieurs difficultés encore bien présentes. Outre des problématiques de gestion courante, d'investissement voire d'absence de vision patrimoniale, la principale question qui se pose est le devenir des dalles de stationnement. Fortement fragilisées, elles nécessitent des interventions conséquentes, au mieux pour les conforter et les remettre en état voire, dans de nombreux cas, pour les démolir et les reconstruire.

Pour améliorer le fonctionnement urbain de ce secteur (accès, stationnement public, collecte des ordures ménagères, ouverture sur la ville), la réalisation de voies résidentielles devra être étudiée et discutée avec les copropriétaires.



Exemple de logements neufs : programme immobilier au sud



Exemple de logements neufs : programme immobilier au Village



Dalle de stationnement à Cervelières Sauveteurs

VAULX-EN-VELIN LA GRANDE ÎLE : CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET PROGRAMMES DE RÉHABILITATION



